

Combattre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse pour le développement durable et la réduction de la pauvreté : contribution de la science et de la technologie, des connaissances et des pratiques traditionnelles

Une vision et contribution Sahélienne à la 3^e Conférence Scientifique de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification

Avec le soutien de la DDC-Suisse et le MAEDI-France



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



Janvier 2015

Consultation régionale Sahel



Consultation régionale Sahel : désertification et dégradation des terres de l'Observatoire du Sahara et du Sahel est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International

Contexte

La troisième conférence scientifique internationale de la Convention des Nations Unies de Lutte Contre la Désertification (CNULCD), sur le thème « combattre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse pour le développement durable et la réduction de la pauvreté : contribution de la science et de la technologie, des connaissances et pratiques traditionnelles », aura lieu du 9 au 12 mars 2015 à Cancun, au Mexique, en marge de la quatrième session spéciale du Comité pour la Science et la Technologie.

Cette conférence scientifique entend ainsi s'intéresser à la mobilisation de tous types de savoirs, scientifiques et traditionnels, aptes à générer les innovations nécessaires pour réduire la vulnérabilité des populations, en permettant non seulement la préservation des capacités productives au plan agronomique et écologique, mais aussi celles sur les plans sociaux et économiques des acteurs.

Cela sous-tend trois grands enjeux, pour lesquels la conférence tentera de dresser un état de l'art, à savoir :

- (i) caractériser et comprendre la sensibilité et les capacités d'adaptation des écosystèmes et des populations des régions arides face aux aléas climatiques et aux changements globaux ;
- (ii) proposer et diffuser des méthodes de lutte contre la désertification et la dégradation des terres, de nature technique et organisationnelle, issues des savoirs locaux, académiques ou de leur combinaison ;
- (iii) disposer de moyens de suivi et d'évaluation de l'efficacité de ces pratiques et dispositifs de lutte, à différents niveaux (impacts environnementaux et sociaux) et à différentes échelles spatiales et temporelles.

En Afrique, la zone sahéenne est l'une des zones dans le monde les plus concernées par la menace de dégradation des terres face aux changements globaux. En effet, cette menace se fait ressentir sur différents plans et accentue la vulnérabilité des écosystèmes et des populations de la région.

Sur le plan environnemental, l'équilibre des écosystèmes du Sahel est rompu par les différents facteurs de dégradation des terres et des eaux. Cette dégradation a conduit à la perte et la disparition de nombreuses espèces animales et végétales terrestres et aquatiques.

Sur le plan économique, l'accroissement des populations observé dans la zone au cours de ces dernières années, influence considérablement l'utilisation des ressources naturelles qui deviennent de plus en plus rares. L'Afrique sub-saharienne demeure la seule région dans le monde où l'insécurité alimentaire non seulement persiste mais est appelée à s'aggraver durant les deux prochaines décennies.

Sur le plan institutionnel, les politiques nationales affichées font face à des difficultés qui entravent l'atteinte des objectifs escomptés en termes de gestion durable des terres et de l'eau. Ces difficultés freinent également les dynamiques mises en place par les Etats sahéens visant la promotion de l'intégration des questions liées à l'environnement dans les politiques nationales.

En définitive, le processus de dégradation des terres se poursuivra s'il n'est pas contrecarré, d'une part, par des changements technologiques et sociaux, notamment dans les systèmes de production agricoles, et d'autre part, par la mise à disposition de ressources matérielles et humaines suffisantes pour inverser ces tendances à la pression sur les ressources en eau, en sol et en végétation.

La lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse est donc significative des enjeux du développement durable au niveau de la région. Il importe alors d'agir dans la perspective de limiter les processus de ces phénomènes et de réduire leurs impacts afin de garantir des niveaux de vie décents à une population croissante tout en maintenant, voire même en restaurant, les écosystèmes dégradés et leurs ressources.

Conscient de l'importance des enjeux et des thématiques abordés par la conférence scientifique, l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), membre du consortium organisateur ¹de cet événement, s'est proposé de lancer une consultation régionale Sahel auprès de diverses parties prenantes impliquées sur les questions de dégradation et de restauration des Terres afin de porter la vision et les préoccupations de la région sahélienne à ce grand forum international.

Cette consultation a consisté dans un premier temps en la conception et la diffusion d'un questionnaire, et par la suite par la tenue d'un atelier «Sahel» avec l'appui de la DDC-Suisse, et du MAEDI France.

La présente note constitue la synthèse de cette consultation visant à apporter une expression et une vision sahélienne sur les enjeux scientifiques et techniques ciblés par la 3^e conférence scientifique de la CNULCD.

¹ Consortium STK4SD (Coordination par Agropolis International (France),

1. Approche méthodologique de la consultation

La démarche adoptée par l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) pour la consultation s'est structurée en deux phases.

- La première a consisté en la réalisation et la diffusion d'un questionnaire basé sur les thèmes qui seront abordés par la conférence et sa validation par des experts de la lutte contre la dégradation des terres
- La deuxième a consisté en l'organisation d'un atelier régional multi parties prenantes, pour présenter les résultats de l'analyse du questionnaire et produire sur la base de celui et l'expertise des participants plusieurs recommandations en vue de la conférence scientifique

Cette approche questionnaire et atelier a ainsi permis de toucher un large éventail d'acteurs concernés par les questions de dégradation des terres et de légitimer le processus de la consultation.

2. Le questionnaire

2.1. Elaboration du questionnaire

Pour l'élaboration du questionnaire, une réflexion a été menée afin de déterminer les objectifs, les aspects pratiques, la faisabilité et les personnes à cibler.

L'objectif du questionnaire était de collecter le maximum d'informations sur les enjeux de dégradation et de restauration des terres auprès des acteurs des pays du sahel ; il a été divisé en 5 thèmes :

- Questions générales : portant sur les enjeux de cette conférence, les menaces et pressions de dégradation des terres, le déficit en connaissances rencontrées dans ce domaine au niveau du Sahel et l'effet du développement de nouveaux concepts notamment la Neutralité en termes de dégradation des terres « Land Degradation Neutrality (LDN) ».
- Diagnostic et caractérisation des écosystèmes face aux aléas climatiques et au changement global : ayant trait à la Compréhension et l'identification de la vulnérabilité des écosystèmes et des populations affectés par la dégradation des terres et la désertification.
- Solutions de lutte contre la désertification et la dégradation des terres : dans ce thème, ont été abordés les moyens existants et les plus utilisés pour enrayer les processus de dégradation et favoriser la restauration des terres.
- Évaluation et transfert des dispositifs de restauration des terres: pour s'enquérir des performances des moyens et dispositifs de lutte contre la dégradation des terres utilisés au Sahel et mesurer l'efficacité des canaux de leur diffusion.
- Capacités et contraintes techniques : se rapporte aux capacités des institutions et des parties prenantes impliquées dans la LCD et la GDT et aux contraintes qu'elles rencontrent ainsi que les sujets prioritaires auxquels la recherche doit faire face.

A travers ces différents thèmes, un total de 27 questions a été formulé et destiné aux acteurs concernés tels que : scientifiques, gestionnaires, décideurs et des représentants des ONGs, de la société civile, des communautés autochtones et du secteur privé.

Il est important de signaler que l'équipe de l'OSS a bénéficié de l'expertise du CSFD-France (Comité Scientifique Français sur la Désertification) pour la réalisation du questionnaire.

2.2. Diffusion du questionnaire

Le formulaire final du questionnaire a été établi sous deux formats (en ligne et sous format word) en vue de faciliter non seulement son remplissage mais également de permettre sa large diffusion auprès des acteurs de divers horizons concernés par la lutte contre la dégradation des terres.

Ces deux formats du questionnaire ont été diffusés entre autres via les réseaux de l'OSS (points focaux des projets OSS, les partenaires nationaux, sous régionaux et internationaux, du CSFD, du secrétariat exécutif de la CNULCD et du réseau DesertNet International.

Plus de 60 questionnaires remplis ont été recueillis et proviennent de 14 pays (Niger, Burkina Faso, Sénégal, Mauritanie, Tchad, Cote d'Ivoire, Guinée, Comores, Cameroun, Tunisie, Algérie, France, Allemagne, Suisse). Il est important de signaler que les réponses obtenues proviennent de scientifiques travaillant dans les organismes nationaux de recherche et de développement (Université Abdoul Moumouni Niger, CSE Sénégal, etc...). Une bonne partie des réponses provient d'institutions et centres internationaux (IRD, CSFD) œuvrant dans le domaine de la LCD, de bureaux d'étude, des représentants de la société civile et des membres des administrations nationales concernées. Les organisations régionales, sous régionales et internationales ont également participé à cette consultation tels que AGRHYMET.

2.3. Résultats du questionnaire

L'analyse des réponses a permis de mettre en exergue plusieurs points saillants liés aux questions de la dégradation des terres et de leur restauration et spécifiques aux pays sahéliens. Dans les paragraphes qui suivent, nous présentons l'essentiel des résultats de l'enquête par thème, en maintenant au tant que faire se peut l'intégrité des idées des différents contributeurs.

2.3.1. Points généraux

Dans cette partie, les contributeurs ont confirmé la pertinence et la cohérence des enjeux de la conférence pour les pays du Sahel et ont mis l'accent sur les efforts à déployer pour pallier aux effets de la dégradation des terres en termes de renforcement des moyens humains et financiers.

Principales menaces et pressions auxquelles fait face le Sahel

Une très large majorité des participants a indiqué que la **dégradation des terres et la perte des services écosystémiques associés** sont la principale menace pour la zone sahélienne. La question de la **croissance démographique**, pouvant entraîner des conflits d'usages des ressources naturelles, est aussi indiquée comme importante dans la gestion durable des ressources naturelles.

Quant à la **paix et la stabilité**, elles apparaissent comme des enjeux émergents dans les réponses et constituent des conditions *sine qua non* pour un développement durable dans la région.

Disponibilité des connaissances en matière de techniques de lutte contre la dégradation

Le déficit de connaissances sur les **méthodes de lutte contre la dégradation des terres et la désertification** se présente comme le sujet où des efforts doivent être entrepris tout en mettant l'accent sur leur suivi et leur transfert vers les bénéficiaires finaux. Dans un second plan, les méthodes alternatives de l'exploitation des ressources et d'amélioration des revenus des populations vulnérables doivent également être mieux explorées et valorisées.

Complémentarité entre les actions et les mesures d'adaptation au changement climatique et de lutte contre la dégradation des terres

Une très large majorité des réponses souligne cette complémentarité en étayant leurs réponses par des exemples tels que l'utilisation d'espèces locales adaptées (semences locales ou techniques culturelles, animaux...) aux conditions climatiques sahéliennes et des bonnes **pratiques autochtones** connues dans la région à savoir : Zaï, cordon pierreux, demi lunes....

Nouveaux concepts liés à la dégradation des terres et à leur restauration

Les nouveaux concepts , sont assez bien reconnus et perçus. Considérés comme un enrichissement et un atout, il est souvent indiqué qu'il est nécessaire que les pays les moins avancés (PMA) se les approprient et qu'il soit mis à leur disposition les moyens techniques et financiers nécessaires.

Atteinte de la neutralité de la dégradation des Terres à moyen terme au Sahel

Les avis divergent sur l'atteinte de la neutralité de la dégradation des terres à moyen terme au Sahel. La moitié des contributeurs pense que ceci est réalisable moyennant un accompagnement financier pour mener les actions appropriées tandis que l'autre moitié juge que cela est inenvisageable. Toutefois, il est souvent signalé que la solution n'est pas du ressort technique, mais plutôt politique. La restauration des terres n'apparaît pas comme une priorité nationale et n'enregistre que de faibles investissements humains et financiers.

2.3.2. Compréhension et identification de la vulnérabilité des écosystèmes et des populations

Ce volet de l'enquête en rapport avec la vulnérabilité des écosystèmes et des populations a permis de mettre en exergue cinq points marquants.

- L'existence d'une grande panoplie d'outils et de moyens de surveillance de la vulnérabilité d'ores et déjà appliqués
 - Des réseaux d'observatoires nationaux et régionaux (type Roselt/DNSE)
 - Des outils et méthodes participatives et autochtones d'analyse et de suivi
 - Des outils d'analyse et de modélisation de surveillance environnementale (SIEL...), utilisant les sets d'indicateurs écologiques, socio-économiques et l'observation par satellite (télédétection),
 - Des systèmes d'Information Géographique (SIG) et des bases de données thématiques.
- De multiples initiatives, programmes et projets **2** mis en œuvre à différents niveaux dans la région sahélienne, pour combattre la dégradation des terres, la sécheresse et la pauvreté à l'échelle nationale (PAN/LCD...), régionale (IGMV, RepSahel...) ou internationale (Global Soil Partnership....)
- Une diversité biologique endémique et des soutiens techniques et financiers permettant l'amélioration de la résilience des agrosystèmes. Cette résilience est soutenue par :
 - Des actions de sauvegarde des variétés locales autochtones,
 - Des Pratiques pastorales et agricoles adaptées aux « chocs »,
 - Un transfert effectif des acquis et des connaissances pertinentes (bonnes pratiques de GDT/LCD),
 - Un Renforcement des capacités individuelles et collectives des acteurs concernés.
- Des besoins grandissants en termes d'approches participatives impliquant toutes les parties prenantes concernées par les questions de dégradation, en particulier les populations locales et les chercheurs.
- Des outils de collecte et traitement de l'information plus performant basé sur les nouvelles techniques et méthodes informatiques et via Internet.

2.3.3. Enrayer les processus de dégradation et favoriser la restauration des Terres

Les principales questions formulées dans cette partie du questionnaire ont eu pour objectif de ressortir les solutions existantes et mises en œuvre dans la sous-région et les pistes pour leur meilleure utilisation. Les contributions ont été articulées autour des points suivants :

²Ces initiatives seront compilées dans un document complémentaire à cette note disponible sur le site <http://www.oss-online.org/fr/consultation-Sahel-SciConf-unccd>

- Une grande disponibilité et variété de techniques et de solutions³, aussi bien modernes que traditionnelles, adaptées aux multiples contextes sahéliens ; ces solutions et techniques, régis par des cadres réglementaires et juridiques, sont souvent :
 - bien documentée,
 - à faible coût
 - simple à mettre en œuvre,
 - offrant la possibilité d’impliquer les populations locales afin d’assurer des résultats à court terme et leur appropriation.
- Des exemples d’interactions entre savoirs académiques et traditionnels constituant un point positif de la Gestion durable des terres, mais nécessitant de mieux prendre en compte les besoins des populations locales dans les démarches scientifiques.
- Des limites et obstacles à plusieurs niveaux pour la mise en œuvre des solutions :
 - Gouvernance territoriale mal adaptée (coopération inter-village...),
 - Problème de gestion et de réglementation du foncier
 - Faible mobilisation de moyens financiers au niveau local et national, et des partenaires techniques et financiers,
 - Pertinence et évaluation « réelle » de ces solutions suivant le contexte et à long terme,
 - Faible investissement des processus d’innovation et d’évolution des techniques existantes pour concevoir de nouvelles pratiques et modes de gestion (mix de pratiques).

2.3.4. *Evaluation et Transfert*

Les informations collectées sur ce volet portent sur l’évaluation des effets à court terme et les impacts à long terme, leurs utilisations dans la planification des actions de GDT et de LCD ainsi que leurs transferts vers les utilisateurs finaux.

Les faits marquants tirés de l’analyse des résultats du questionnaire sont très variés et montrent que :

- L’évaluation à long terme est difficile à mettre en œuvre mais nécessaire,
- Les évaluations doivent être diffusées le plus largement possible (que ce soit les échecs ou les réussites) et appuyer les processus d’aide à la décision,
- L’ensemble des parties prenantes doit être impliquée y compris les populations locales. Les services étatiques ont la responsabilité d’assurer l’intégration des résultats et le suivi-évaluation dans le cadre d’une gestion participative.
- Les connaissances doivent être partagées et disséminées à large échelle via différents moyens :
 - des forums multi acteurs,
 - des plateformes virtuelles d’échange et d’accès aux données (outils participatifs).

³ Ces solutions seront compilées dans un document complémentaire à cette note disponible sur le site <http://www.oss-online.org/fr/consultation-Sahel-SciConf-uncdd>

- A l'endroit des décideurs (élus, politiques, secteur privé), les connaissances doivent être traduites de manière opérationnelle et perceptibles.
- Des limites et obstacles à plusieurs niveaux pour la diffusion des connaissances :
 - Faible financement consacré,
 - Cloisonnement ou rivalité entre les institutions,
 - Faible niveau de communication entre les chercheurs,
 - Absence de stratégie harmonisée de communication des résultats.

2.3.5. Capacités et contraintes techniques

Ce dernier thème porte sur les capacités des structures en charge des questions de dégradation et de restauration, des moyens de leur renforcement des capacités et les besoins en matière de recherche scientifique.

Les résultats du questionnaire montrent que :

- Des progrès sont à fournir non seulement au niveau de la diffusion de l'information en langues locales, du maintien et du renforcement des observatoires locaux existants, mais également au niveau de la formation des jeunes chercheurs africains de la sous-région.
- Les projets et programmes de recherche et de développement doivent tenir compte des préoccupations des acteurs locaux (approche Bottom-up) et des décideurs à travers la création d'une interface connaissance - décideurs.
- Les sujets scientifiques à aborder ⁴pour favoriser le développement des techniques de lutte contre la désertification s'articulent principalement autour de :
 - Etudes économiques : évaluation économique de la dégradation des terres au Sahel, paiements des services écosystémiques (PSE),
 - Espèces végétales les mieux adaptées aux techniques agro-écologiques, et aux conditions bioclimatiques et sociales,
 - Amélioration des techniques de télédétection et de calcul des indices mesurant la dégradation et la désertification,
 - Evaluation du processus de l'érosion (hydrique et éolienne), de la dégradation et de la fertilité des sols,
 - Impact de la diffusion des amendements pour les cultures et l'élevage,
 - Dynamique du foncier et réglementation.

⁴ Ces sujets seront compilés dans un document complémentaire à cette note disponible sur le site <http://www.oss-online.org/fr/consultation-Sahel-SciConf-uncdd>

3. L'atelier préparatoire Sahel

3.1. Organisation de l'atelier régional Sahel

L'atelier a regroupé une trentaine de participants parmi lesquels, le Secrétariat de la CNULCD, un expert international de la FAO, du CSFD-France, de l'IRD, le SAFGRAD (Commission de l'Union Africaine), des Universitaires des pays sahéliens, des gestionnaires de projets (nationaux et sous régionaux), les sept responsables nationaux du projet REPSAHEL, ainsi que des représentants de la société civile (CARI-RESAD, GCoZa-Mali et CNCOD-Niger).

Les travaux de l'atelier ont fait suite au dépouillement et à l'analyse du questionnaire. Son principal objectif était de réunir des scientifiques, des experts et des représentants de la société civile de la région sahélienne autour des questions de dégradation et de restauration pour :

- Discuter des enjeux de la dégradation des terres au Sahel et de la 3ème conférence scientifique et leurs spécificités sahéliennes,
- Discuter et valider les résultats issus du questionnaire que ce soit sur les dimension, diagnostic, restauration et évaluation/transfert abordées durant le questionnaire
Proposer un premier panorama des outils de caractérisation et surveillance de la désertification dans le Sahel,
- Proposer une liste de recommandations pouvant être présentées dans les discussions préalables à la conférence scientifique et durant celle-ci.

L'atelier était articulé autour de 3 sessions de travail avec de fort temps dédiés à la discussion entre les participants.

Les travaux ont été catalysés par la présentation des résultats de la consultation et des interventions⁵ introductives des représentants du secrétariat exécutif de la CNULCD, de représentants de départements techniques concernés et de la société civile.

3.2. Résultats de l'atelier

Au terme de l'atelier, il est ressorti une vision commune et partagée des participants de l'atelier sur les questions de la dégradation de terres au Sahel.

Des recommandations sur le sujet de la dégradation de Terres au Sahel ont été élaborés sur des considérations générales, propres à la recherche scientifique et concernant les thèmes de la conférence scientifique et qui seront portées lors de celle-ci.

⁵ Les présentations effectuées sont disponibles sur le site Internet de l'OSS à l'adresse <http://www.oss-online.org/fr/consultation-Sahel-SciConf-uncdd>

3.2.1 *Recommandations générales*

1. Les priorités de recherche scientifique doivent être identifiées de manière concertée entre les bailleurs de fonds internationaux et les Etats et leurs décideurs et ce conformément à leurs besoins. Elles doivent privilégier les approches transversales, interdisciplinaires, et tenir compte des interactions avec les connaissances locales et traditionnelles.
2. Le concept de « Land Dégradation Neutrality » portée par la CNULCD nécessite d'être mieux précisé auprès des parties prenantes au Sahel. Les résultats des études pilotes lancés par la CNULCD au Sénégal et Ethiopie pourraient aider à mieux élucider la compréhension du concept et à son évaluation économique. Ces précisions sont aussi attendues pour les autres concepts qui peuvent souvent être mal interprétés dans le contexte sahélien.
3. L'évaluation économique des services écosystémiques sahéliens et de la restauration totale des terres est un outil d'aide à la décision primordial. Des méthodes d'évaluation adaptées au contexte doivent être définies.
4. La mise en place de garde-fous démocratiques pour éviter les risques de monopolisation et marchandisation des terres pouvant entraîner une dégradation importante de cette ressource et des impacts socio-économiques.
5. L'élaboration de règles et procédures légales pour palier à l'occupation et l'utilisation non appropriée des terres ainsi que la sensibilisation des citoyens sur ces règlementations;
6. Lors de projets de recherche ou de développement, l'implication des bénéficiaires (dont la société civile) et surtout des autorités locales doit être la plus large possible et ce à toutes les étapes du processus de mise en œuvre (formulation, implémentation et suivi-évaluation). Cela doit se concrétiser par la mise en place de mesure d'accompagnement (formation, vulgarisation, communication et suivi etc...)
7. Le lancement d'appels de recherche propres au continent africain serait un moyen efficace de bien prendre en compte les attentes et les besoins des pays africains (et donc ceux du Sahel) concernant la gestion des ressources naturelles. Cela mobilisera fortement l'expertise scientifique africaine et la valoriserait au niveau international. L'Union Africaine, à l'instar de l'Union Européenne (Programme cadre 2020), pourrait porter ce type de programme.

3.2.2 Diagnostic de la dégradation

Sur cette dimension, les participants ont souligné l'importance :

- 8.** Du maintien, du développement et de la promotion des dispositifs d'observations des systèmes socio-agro-écologiques, en accordant une importance particulière au pastoralisme ;
- 9.** De l'analyse et la capitalisation des savoir-faire traditionnels dans les dispositifs de surveillance environnementale ;
- 10.** Des procédures de contrôle de la qualité des données de la surveillance environnementale et de la précision de la résolution spatiale et temporelle de la mesure;
- 11.** De l'implication et la responsabilisation des acteurs concernés par la surveillance environnementale aux différentes échelles locales, nationales et régionales ;
- 12.** De l'harmonisation des outils et méthodes de collecte des données en matière de surveillance environnementale à l'échelle locale, nationale et régionale ;
- 13.** De la caractérisation et de l'examen de la dynamique de la législation foncière et des règles d'héritage des terres et du cheptel.

3.2.3 Solutions et techniques

Sur cette dimension, les principaux points retenus sont :

- 14.** La réalisation d'inventaires actualisés des techniques ou actions appropriées en fonction des types de dégradation rencontrés (cas de grands systèmes écologiques) ;
- 15.** L'encouragement des approches participatives et multidisciplinaires dans la recherche des solutions contre la dégradation de terres, et en particulier en matière des productions agro-sylvo-pastorales ;
- 16.** La valorisation des techniques ancestrales (le savoir-faire traditionnel) de conservation de la gestion durable des ressources naturelles et biologiques en particulier, via des actions de communication et d'innovation ;
- 17.** L'encouragement de l'accès aux intrants de qualité (organiques et minéraux), en évitant les situations de monopoles, et de fortes dépendances, par le développement et l'encouragement des filières locales ;
- 18.** La sécurisation du droit foncier des acteurs locaux, par la révision et la mise en application des textes (permettant de faciliter le financement des travaux de restauration).

3.2.4 Gestion des connaissances

Les participants se sont mis d'accord que l'existence de connaissances (endogènes ou exogènes) éprouvées étaient suffisantes au Sahel pour agir et inverser les tendances de dégradation des terres. Cependant, il a été signalé que des efforts pour assurer un meilleur transfert et partage des connaissances devaient être réalisés notamment par :

- 19.** Une meilleure mobilisation des différents acteurs politiques et décideurs pour favoriser l'intégration des enjeux de la dégradation au sein des politiques sectorielles (certains plans d'investissement agricoles, par exemple, ne prennent pas suffisamment en compte les questions de dégradation des terres) ;
- 20.** Le développement d'interface science et développement ou de plateformes d'échanges au niveau de la plupart des pays sahéliens pour favoriser la diffusion et la vulgarisation ;
- 21.** La création d'un instrument d'échanges d'experts et scientifiques entre les organismes de recherche sur le domaine (bourses, mises à disposition, missions longue durée...)
- 22.** L'organisation de voyages d'études et de visites paysannes pour des échanges d'expériences vers certaines zones ciblées ;
- 23.** La sécurisation de la propriété intellectuelle, individuelle et institutionnelle sur les bases de données scientifiques et techniques afin de promouvoir la diffusion et la conservation des connaissances ;
- 24.** Une plus large utilisation des technologies de l'information et de la communication pour diffuser les connaissances et favoriser les échanges entre les acteurs.

4. Conclusions

Cet exercice a permis d'amorcer un processus de partage de connaissances impliquant des acteurs de différents horizons sur les questions de la dégradation. Les questions abordées par la 3^{ème} conférence scientifique de la CNULCD en mars 2015 s'avèrent en adéquation avec les enjeux d'intérêt pour la région sahélienne. Les résultats de cette consultation présentent une vision des scientifiques mais également des représentants de la société civile quant aux questions de la dégradation et la restauration des terres. Ces résultats pourront servir de document de travail aux discussions qui auront lieu durant la conférence.

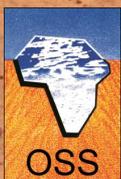
L'approche consultative ayant permis de fédérer et mutualiser une expertise sur la région, l'OSS souhaite que les relations et les interactions entre les participants soient consolidés et poursuivies. Cela pourra permettre d'initier une mobilisation plus large des experts sur la région autour de ces questions, notamment à travers la mise en place d'une plate forme d'échange, comme recommandée par les participants.

Ont participé à la Consultation

Abdoulaye RABDO, AbdoulKarim BELLO, Adamou Didier TIDJANI, Adeline DERKIMBA, Alassane Gomni TOURE, Al-Hamndou DORSOUMA, Amadou Moctar DIEYE, André LE DOUX WAMBA, Atahirou KARBO, Bachir MOURTALA, Bernard BONNET, Boubacar CISSE, Boubacar ISSA, Boubacar Mamadou EL ABASS, Catherine FREISSINET, Cécilia ASPE, Donkora KAMBOU, Douramane FOURERA, Fatimata KABA, François TAPSOBA, Gabriel SARR, Hassane MOUSSA, Heidi CHAIEB, Ibrahima SEMEGA, Jean Louis RAJOT, Kam OLEH, Kamal DJEMOUAI, Louis Blanc TRAORE, Louis Evence ZOUNGRANA, Mahamat Hassane IDRISSE, Mahomed TOE Mamadou KOUTOU, Mane FAMARA, Marc BIED CHARRETON, Martial BERNOUX, Mary ALLEN, Maxime THIBON, Mbeinda DIOP, Messaoud MARS, Mohamed SALEDCK BRAHIM, Mohamed Amir BOUZAIDA, Moncef REKAYA, Moussa HALILOU, Nabil BEN KHATRA, Natalie CEPERLEY, Nawab HALIFA SAID, Ndeye Fatou MAR, Nikola RASS, Riadh ABDELFAH, Robin DUPONNOIS, Samba SOW, Sarah TOUMI, Sébastien SUBSOL, SEKOU BEAVOGUI, Sidi Mohamed CHEIKH OULD, Souleymane GANABA, Wafa ESSAHLI, Walter ENGELBERG, Wata ISSOUFOU, Zalia BOUBACAR, Zied MARZOUKI

Ont participé à l'Atelier

Abdoulaye WELE (CSE - Sénégal), Adeline DERKIMBA, (CARI-RESAD-France), Bello Abina ABDOULKARIM (OSS), Boubacar CISSE, (UNCCD –UCR -Afrique), Didier TIDJANI (UAM), Drissa DOUMBIA (AEDD - Mali), François TAPSOBA (FAO), Habiba KHIARI (OSS), Ibrahima SEMEGA GCOZA (RESAD-Mali), Jacques André NDIONE (CSE - Sénégal), Jean Louis RAJOT (IRD), Jihed GHANNEM (OSS), Khaoula JAOUI (OSS), Koutou MAMADOU (SAFGRAD), Leila DRIDI (OSS), Lilia BENZID (OSS), Louis Blanc TRAORE (OSS), Mahamat AHMAT (Vice Doyen Université, Tchad), Maxime THIBON (OSS), Moussa HALILOU (CARI CNCOD- Niger) Mohamed BECHIR (Mauritanie), Mourad BRIKI (OSS), Nabil BEN KHATRA (OSS), Ndeye FATOU MAR (OSS), Pierre HIERNAUX (CSFD), Souleymane GANABA (INERA, Burkina Faso), Wafa ESSAHLI (DNI), Wata Sama ISSOUFOU (CNSEE, Niger).



Observatoire du Sahara et du Sahel

Boulevard du leader Yasser Arafat - BP 31, 1080 Tunis, Tunisie

Tél. : +216 71 206 633 • Fax : +216 71 206 636

Email : bo@oss.org.tn • www.oss-online.org



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

